

CHÂTEAU DE BEAUREGARD

4^{ème} campagne (2011)

25 mai - 14 juin
16 août - 2 septembre

A. Antonini
J.-C. Moret

Novembre 2011

CHÂTEAU DE BEAUREGARD

4^{ème} campagne de fouille et de restauration (2011)

Effectifs :

Travaux archéologiques : 2 étapes (25 mai – 14 juin, 16 août – 2 septembre). Compléments de fouille par le bureau d'archéologie TERA sàrl (Sion), deux à trois fouilleurs encadrés par l'archéologue J.-C. Moret.

Travaux de maçonnerie (16 – 31 août) : consolidations par l'entreprise Fardel & Délèze (Sion), trois employés dont un maçon expérimenté, sous le contrôle de J.-C. Moret.

Transports et logistiques : 3 héliportages

1^{er} héliportage (fin juillet) : acheminement de l'outillage, de la génératrice et des matériaux de construction (sable, gravier, sacs de chaux, 2 citernes d'eau).

2^e héliportage (23.08) : transport pour compléter les matériaux (sable et gravier).

3^e héliportage (31.08) : transport des plateaux pour couvrir la citerne et de 3 sacs de terre d'agrégat (*poussiers*) pour égaliser les surfaces. Descente de l'outillage, de la génératrice et des citernes.

Remarque générale : les lettres notées entre () se réfèrent au plan et à la coupe **Fig. 1 et 2**

COMMENTAIRE CONCERNANT L'ÉTAT DU SITE FIN 2011

- Les maçonneries ont entièrement été consolidées. Un stock de pierre a été disposé « en muret » autour du chêne situé au centre de la terrasse supérieure (**Fig. 25**) et « à plat » dans le logis (A). Elles pourront être utilisées pour les travaux liés à la sécurisation du site et aux toitures de protection prévus pour 2012.
- Le chantier est entièrement nettoyé ; les planches et tôles laissées dans l'espace du logis pour d'éventuelles protections seront à évacuer lors du prochain héli-transport. Un panneau de chantier disposé à l'entrée du site rappelle qu'il s'agit d'un terrain privé.
- La tourelle d'escalier (C) est protégée par une toiture provisoire en tôles ondulées, en attendant l'installation de la toiture définitive (projet d'Eric Papon).
- La citerne est recouverte par un platelage doublé d'une bâche étanche pour éviter qu'elle ne se remplisse de feuilles et prévenir tout accident (**Fig. 20**), en attendant la protection transparente définitive (projet d'Eric Papon).

REMARQUES CONCERNANT LA MISE EN VALEUR

- Les sols actuels peuvent être utilisés comme niveau de marche et n'ont pas besoin d'être doublés.
- D'éventuelles rambardes pour sécuriser les courtines peuvent être fixées sur ou contre la face interne des maçonneries consolidées. En fonction du projet, certaines maçonneries de la courtine pourraient être surélevées pour mieux sécuriser le site, vu le stock de pierres conservé sur place.
- Le pont prévu pour franchir le fossé devrait commencer déjà à l'est du mur transversal (D). Près du château, il devrait aboutir à un escalier permettant de franchir le mur d'enceinte au sud de l'éperon (E). Après la construction de cet escalier, la brèche dans le mur d'enceinte (accès actuel) pourra être bouchée.
- Les quelques travaux complémentaires de maçonnerie sont estimés à 3-4 jours et pourraient être exécutés lors des préparatifs pour la mise en place des passerelles et couvertures définitives.
- Le rapport final des travaux au château servira de base pour la conception des panneaux didactiques et pour la publication.

Travaux d'archéologie : compléments d'analyse et nouvelles découvertes

Franchissement du fossé et accès au château

Le franchissement du fossé se faisait par une passerelle en bois reposant à l'est sur le mur (D) et à l'ouest sur l'entaille horizontale repérée au pied de l'éperon (E). Si l'on admet que les encoches intermédiaires repérées sur l'arête rocheuse correspondent à des supports latéraux, la passerelle restituée sur une largeur d'environ 1,10 m abouti exactement au milieu du mur (D). Ce dernier pourrait être le soubassement d'une première porte contrôlant l'accès à la passerelle, à l'instar de l'enceinte occidentale du château de Tourbillon. A l'est de cette porte, une autre passerelle devait permettre de franchir la faille du rocher. De nombreuses encoches pourraient avoir servi de point d'appui (aucune vérification n'a été effectuée au sol). Nous proposons de restituer sur ces deux tronçons, avant et après la porte, une passerelle horizontale fixe (sans pont-levis) dont le platelage pouvait être démonté en cas de danger.

A l'extrémité ouest du pont, la passerelle devait contourner l'éperon (E) et mener à l'escalier qui permettait d'atteindre la porte donnant accès à la cour inférieure. Le plan proposé de l'escalier tient compte des entailles observées sur le rocher en contrebas du mur d'enceinte et du niveau du sol attesté dans la cour.

Restitution de l'escalier : Au pied de la façade sud de l'éperon (E), une entaille oblique (inclinaison 47,5%), parfaitement visible dans la face du rocher (**Fig. 3**), indique sans doute l'emplacement de la poutre qui soutenait les marches d'une première volée menant à un palier intermédiaire situé dans l'angle rentrant de la courtine (restitution de 13 marches de 25 cm de hauteur). Ce palier était vraisemblablement soutenu par une poutre horizontale qui prenait appui, du côté extérieur, sur un poteau ancré dans une encoche circulaire (tenon ?) taillée dans le roc (**Fig. 4**) et, du côté intérieur, sur un montant en bois dont le négatif a été observé dans la maçonnerie de la courtine (**Fig. 5**). Depuis ce palier intermédiaire, une seconde volée de 4 marches adossée à la courtine sud-est conduisait à un second palier situé devant la porte de l'enceinte. Selon cette hypothèse, l'entrée du château était situé au-dessus d'une faille du rocher, près de l'angle sud-est de la courtine (niveau du seuil et du sol de la cour vers 1009,00 m).

Citerne H

Les travaux dans la cour supérieure ont permis de vider entièrement la citerne (**Fig. 6**). De forme légèrement tronconique, celle-ci a un diamètre de 1,90 m au niveau du goulot et de 2,10 m à la base. Le fond se situe à -2,25 m en dessous du canal circulaire aménagé sur le ressaut au niveau du goulot (respectivement à -3,10 m du bord de la margelle sommitale). La contenance de la citerne est estimée à environ 6'000 litres. Excepté quelques os d'animaux, aucun mobilier n'a été découvert dans la citerne.

L'élévation de la citerne est constituée de blocs de cargneule taillés (**Fig. 7**) ; ce revêtement cache une épaisse couche de limon argileux vert olivâtre qui assure l'étanchéité (**Fig. 9**). Le fond, conservé intact, est formé de cinq dalles de schiste ardoisé soigneusement ajustées (**Fig. 8**).

Le goulot de la citerne est souligné par un large ressaut sur lequel repose, en retrait, un canal circulaire constitué de blocs de cargneule taillés, qui ramenait l'eau vers un déversoir du côté est (**Fig. 10 et 11**). Un second déversoir pourrait avoir existé du côté opposé, dans la partie effondrée. La margelle sommitale est aménagée en retrait de ce canal. Cette maçonnerie, non étanche mais crépie, est de largeur variable (entre 0,50 et 0,75 m). Son assise supérieure, recouverte d'une chape de mortier lissé, dépassait d'environ 0,40 m le niveau de la cour du côté sud (**Fig. 12**).

Parmi les blocs de cargneule trouvés dans les remblais, certains ne proviennent pas du parement mais de la voûte qui devait couvrir la citerne (arrondi des voussoirs). Cette voûte prenait appui sur le bord intérieur du ressaut, contre le canal circulaire. Au centre de la voûte, un orifice circulaire (diamètre 0,60 m) bordé d'un parapet (hauteur 0,50 m) permettait de puiser l'eau (**Fig. 13**). L'un des blocs du parapet présente une entaille verticale rectangulaire qui correspond probablement au négatif de l'un des montants du treuil. Un platelage de bois (épaisseur env. 0,05 m) couvrant la voûte et le canal devait permettre d'accéder à l'orifice depuis la margelle. Les planches devaient reposer sur la voûte près de l'orifice (les pierres sont entaillées pour servir d'assise) et probablement sur le bord de la margelle du côté extérieur (voir la restitution sur la coupe **Fig. 2**).

Cette citerne soignée, réalisée manifestement par des maçons qualifiés, a été construite avant l'aménagement de l'escalier qui mène au replat supérieur, mais remplace déjà une cuve plus ancienne, de forme carrée ou rectangulaire, dont seul l'angle sud-est est conservé. La maçonnerie de la première cuve,

crépie sur la face visible, épouse le rocher ébréché. Son aménagement perce les niveaux correspondant à la construction de l'escalier à vis (C).

La construction sur la terrasse supérieure

Au nord de la citerne, les deux massifs observés en limite sud de la terrasse supérieure permettent de restituer une construction en bois renforcée du côté sud par un doublage maçonné. Ce corps de bâtiment comportait deux locaux (I et B), le premier accessible depuis l'escalier à vis (C), le second par l'escalier extérieur (différence de niveau par rapport à la cour de la citerne 1,10 m). Les deux locaux avaient une surface similaire d'environ 24 m² (6,30 x 3,80 m). Ce corps de bâtiment fait partie des dernières transformations du château : la porte ouverte du côté nord de l'escalier à vis (C) perce la maçonnerie primitive ; l'escalier extérieur est appuyé contre le parement de la tourelle (C) et empiète sur la margelle de la citerne ; les vestiges de sol (niveau charbonneux) recouvrent un remblai irrégulier composé de matériaux de démolition. Le socle soutenant l'angle sud-ouest du bâtiment semble par contre antérieur à une réfection tardive du mur de la courtine.

Le local oriental (B) était adossée au logis et à la courtine nord. La paroi sud, posée sur une fondation maçonnée, était doublée par un muret (épaisseur 30 cm) formant également le piédroit de la porte percée dans la tourelle d'escalier (**Fig. 14**). La pierre taillée scellée en surface du socle maçonné servait sans doute d'assise parfaitement réglée soutenant l'angle sud-ouest des parois en madrier (la largeur du ressaut de fondation et le négatif de bois conservé dans la parois sud permettent de restituer une sablière inférieure de 30 cm d'épaisseur). Au nord, aucune substruction maçonnée n'a été observée. La charpente du local pourrait avoir été posée directement sur le rocher qui a été aplani en bordure de l'à-pic à cet endroit (**Fig. 15**). Le niveau de circulation du local devait correspondre à un plancher suspendu, encastré latéralement dans la sablière basse des parois, et dont l'altitude restituée correspond au niveau du seuil de la porte (alt. 1012,80 m).

Le local occidental (I) devait présenter une architecture similaire à la pièce voisine. Le socle maçonné soutenant son angle sud-ouest est cependant plus massif et plus large du côté sud car il est fondé à cheval sur le ressaut rocheux séparant la terrasse supérieure et la cour de la citerne. Ce socle devait soutenir non seulement la charpente du local, mais vraisemblablement aussi un palier en bois (L) relié à l'escalier extérieur adossé à la tourelle (C) (**Fig. 16 et 17**).

Près de ce socle, la courtine ouest est établie en surplomb sur une large faille du rocher (**Fig. 18**). A cet endroit, le mur repose sur une fondation en saillie qui descend sur plus de 2 mètres dans la faille. Les deux négatifs rectangulaires visibles à la base du mur correspondent à l'emplacement de poutres horizontales soutenant l'échafaudage lors de la construction de la courtine (il ne s'agit pas d'un support de latrines en surplomb car le niveau est incompatible avec cette hypothèse).

TRAVAUX DE MAÇONNERIE ET D'AMMENAGEMENT GENERAL

Ce chapitre résume en style télégraphique les travaux effectués durant la campagne 2011.

Secteur de la citerne

- Remontage des parties manquantes de la margelle de la citerne et réfection du lissage de surface, afin de pouvoir servir d'assise à une couverture de protection (**Fig. 12 et 21**).
- Remontage des éléments du canal trouvés dans le remplissage de la citerne ; remontage partiel de la partie effondrée du parement sud et ouest de la citerne en réutilisant les blocs de cargneule trouvés au fond de la structure, de façon à protéger la couche d'argile assurant l'étanchéité.
- Mur au sud de la citerne : surélévation de l'angle sud-ouest pour sécuriser les abords de la citerne en aménageant une terrasse horizontale.

Corps du logis, courtine et terrasse supérieure

- Logis (A) : consolidation des parements et surélévation de l'arase des murs est et sud jusqu'à hauteur du parement intérieur du mur.
- Tourelle (C) : consolidation de l'arase des murs, sous la toiture provisoire.

- Terrasse supérieure : consolidation du socle maçonné au sud-est et re-scellement de la base en pierre taillée (chapiteau retourné utilisé en emploi ?) ; consolidation du socle maçonné au sud-ouest et remontage du parement sud en restituant l'hypothèse d'un ressaut au niveau de la passerelle menant à l'escalier ; restitution du seuil entre les deux socles, avec surélévation d'une à deux assises pour bloquer les remblais de la terrasse supérieure (**Fig. 20**).
- Courtine ouest, partie en encorbellement enjambant la faille naturelle (**Fig. 18**) : renforcement et rempochage de la face extérieure, après la pose d'un platelage et d'une ligne de vie supplémentaire en collaboration avec le guide Augustin Rion (Anniroc, St-Luc).
- Courtine nord : surélévation de l'angle nord-est pour aménager une terrasse horizontale.

Escaliers

- Escalier d'accès à la tourelle (C) : reconstitution des parties manquantes des marches ; lissage de surface recouvrant également les marches anciennes pour une meilleure protection ; intégration chromatique par un badigeon à l'eau teinté de rouge (**Fig. 21**). Cet escalier pourra être utilisé comme accès au logis (A).
- Escalier extérieur adossé à la tourelle (C) : reconstitution des marches et du palier supérieur (**Fig. 22**). Cet escalier pourra être utilisé comme accès à la terrasse supérieure.
- Escalier à l'intérieur de la tourelle (C) : aucune protection n'a été mise en place. Il n'est pas prévu d'utiliser cet escalier.
- Escalier menant à la poterne du couloir (G) : le palier ancien est protégé par du géotextile et une couche de poussier ; les marches visibles actuellement sont toutes restituées et doublent les anciennes (**Fig. 23**). Il n'est pas prévu d'utiliser cet escalier.

Niveaux de circulation

- Tous les sondages sont actuellement remblayés, les niveaux de circulation égalisés par des remblais de caillasses recouverts avec du poussier : la rampe contournant le logis (**Fig. 24**), la cour de la citerne (**Fig. 25**) et la terrasse supérieure (**Fig. 26**).
- Dans le corps du logis (A) : étalement du stock de pierres, recouvert avec des déblais de chaux et de poussier pour un rendu visuel esthétique.

*TERA Sàrl, Sion, 8 novembre 2011
Alessandra Antonini et Jean-Christophe Moret*

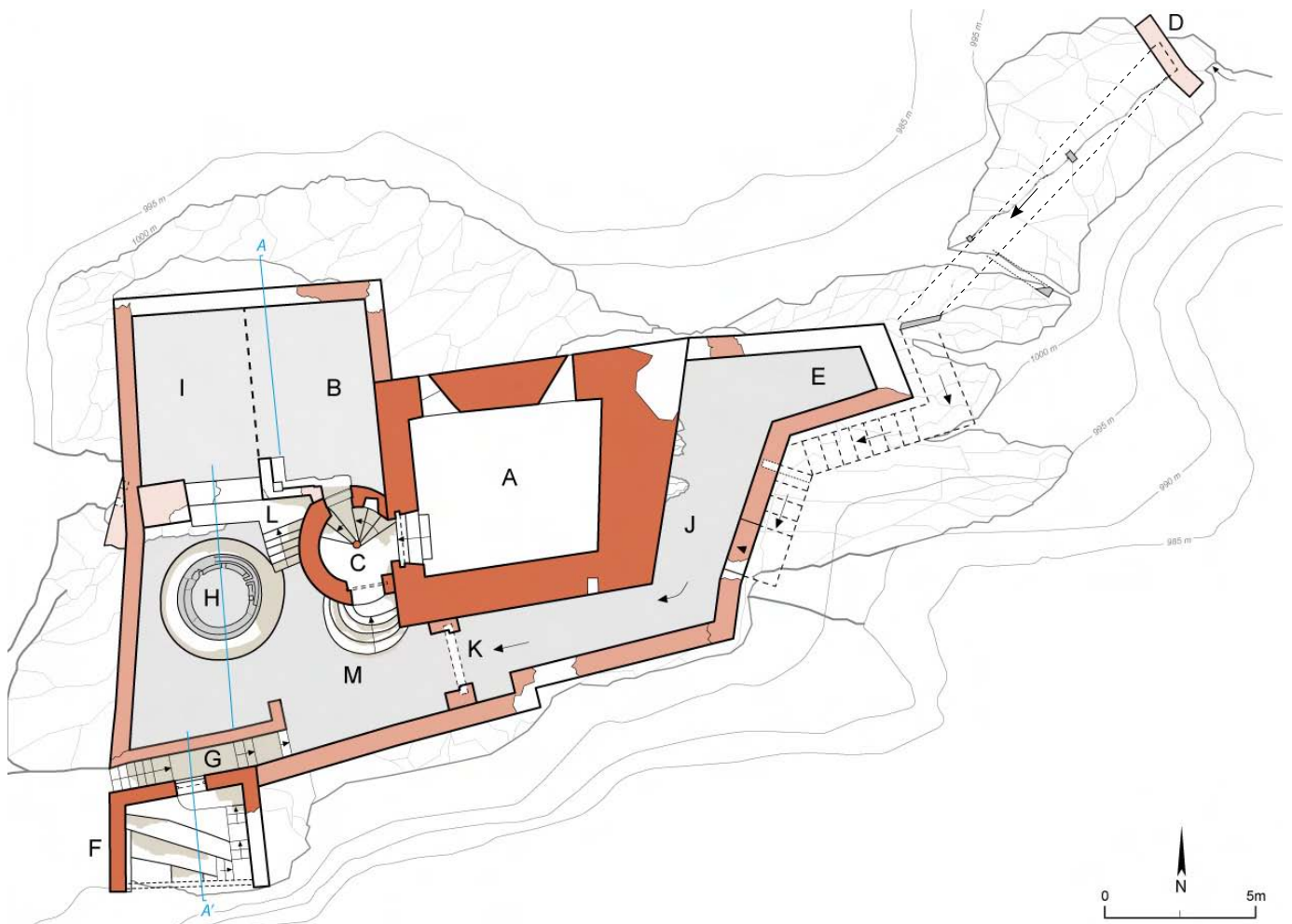


Fig. 1 Plan du château fin 2011, avec emplacement de la coupe nord - sud.

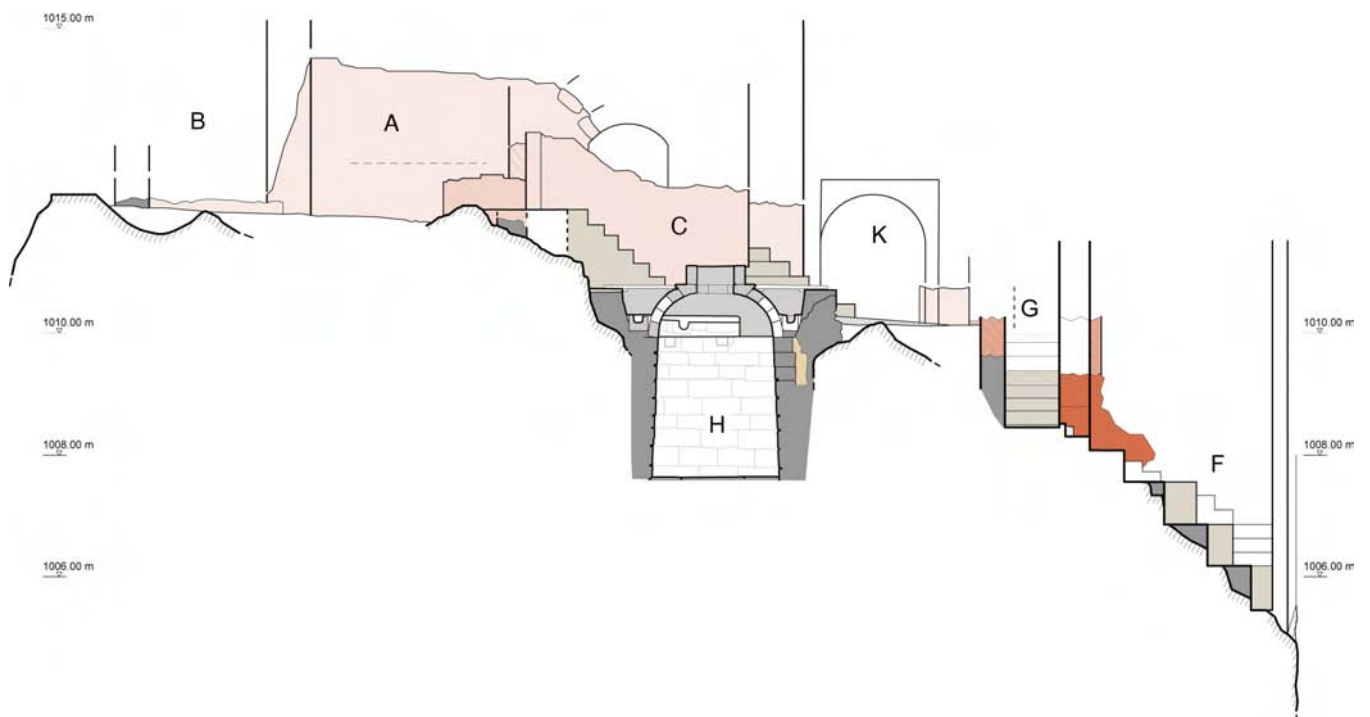


Fig. 2 Coupe nord - sud à travers la citerne (H) et le bâtiment (F), avec projection des élévations visibles sur l'arrière: le logis (A), l'escalier à vis (C) et la porte (K).



Fig. 3 Entaille oblique du rocher (inclinaison 47,5%) au sud de l'éperon (E) indiquant l'emplacement de la première volée d'escalier. Restitution d'un escalier de 13 marches de 0,25 m de hauteur et de 0,53 m de profondeur.



Fig. 4 Encoche circulaire (tenon ?) taillée dans le roc (à gauche du briquet).



Fig. 5 Négatif de montant en bois observé dans la maçonnerie de la courtine (indiqué par la main du fouilleur).



Fig. 6 Les collaborateurs du bureau TERA en train de vider la citerne.
A gauche, le parement de la citerne et de la margelle étaient parfaitement conservés; à droite, les parements intérieur et extérieur étaient érodés.
Diamètre de la citerne: 1,90 m au niveau du goulot et 2,10 m au fond.
Profondeur: -2,25 m par rapport au canal et -3,10 m par rapport au bord de la margelle.



Fig. 7 Parement de la citerne en blocs de cagneule taillés. Une couche de limon argileux vert olivâtre dans et contre laquelle les blocs sont adossés assure l'étanchéité.



Fig. 8 Fond de la citerne: cinq dalles de schiste ardoisé de forme trapézoïdale parfaitement ajustées entre elles et par rapport à la paroi.



Fig. 9 Une épaisse couche de limon argileux vert olivâtre assure l'étanchéité de la citerne.



Fig. 10 Un canal constitué de blocs de cargneule taillés ramenait l'eau vers un déversoir.

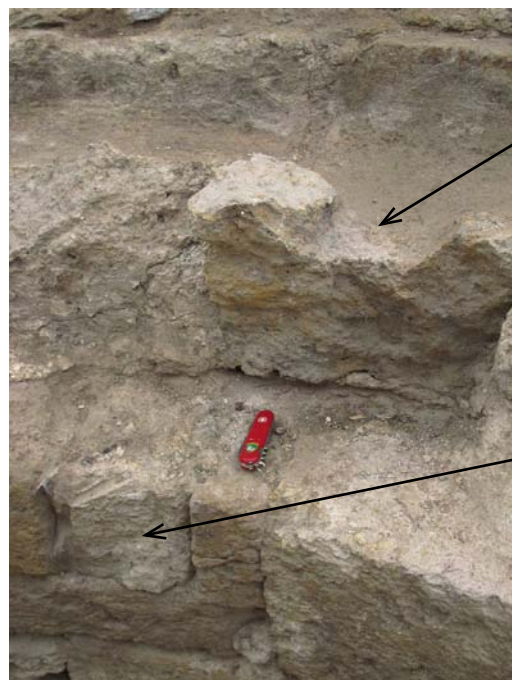


Fig. 11 Détail du canal et du ressaut sous-jacent.

Fragment du déversoir. L'extrémité du bec qui devait dépasser le ressaut et traverser la voûte recouvrant le réservoir a disparu.

Trou de boulin (un chaque deux blocs sur le pourtour du ressaut) utilisé pour l'échaffaud de la voûte et bouché après démontage du cintre.



Fig. 12 La citerne avec sa margelle restitué. La voûte reposait sur le ressaut, devant le canal.

Base de la voûte. Une encoche à la base de la pierre indique qu'elle était ajustée à l'un des boulins utilisés pour le cintre.



Fig. 13 L'orifice bordé d'un parapet formant le sommet de la voûte et permettant de puiser l'eau. La surface des pierres a été rubéfiée par l'incendie. Diamètre de l'orifice circulaire 60 cm, hauteur du parapet 50 cm.



Fig. 14 Détail de la terrasse supérieure. Le socle maçonné (derrière la mire) soutenait l'angle sud-ouest du local oriental (B).

La paroi sud était doublée par un muret (épaisseur 30 cm) formant également le piédroit de la porte percée dans la tourelle d'escalier.

Une pierre taillée (un chapiteau retourné utilisé en remploi?) parfaitement horizontale soutenait l'angle de la construction en bois.



Fig. 15 Le rocher aplani en bordure nord du replat sommital (sous le jalon). Dans l'angle inférieur droit de l'image, la maçonnerie serélevée de la courtine nord.

Maçonnerie ancienne

Maçonnerie de 2011



Fig. 16 Le socle maçonné soutenant l'angle sud-ouest du local occidental (I) et le palier d'accès à la terrasse sommitale.



Fig.17 L'escalier conduisant à la terrasse supérieure avant sa consolidation.



Fig. 18 La courtine ouest enjambe une faille du rocher. Travaux de nettoyage du parement extérieur avant la consolidation des maçonneries.



Fig.19 La citerne après consolidation du parement intérieure et remontage de la margelle.



Fig.20 Couverture provisoire de la citerne.



Fig.21 Etat de la cour de la citerne à la fin des travaux 2011.



Fig.22 L'escalier conduisant à la terrasse supérieure: travaux de remontage.



Fig.23 Le couloir (G) menant à la poterne à la fin des travaux 2011.



Fig.24A et B Espace de la cour inférieure à la fin des travaux 2011.



Fig.25 La cour de la citerne à la fin des travaux 2011.



Fig.26 La terrasse supérieure à la fin des travaux 2011.



Fig.27 Vue depuis l'est à la fin des travaux 2011.